

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22-05-2023

N°36-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 16/05/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Laure de Maisonneuve, Christine PASZKO,

Absents ou excusés : Véronique DESMARICHAUX, Frank RABILLE, Romain TESSIER, Karine GAZEAU

Karine GAZEAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

36-2023 VENTE DU MOBILIER DES GITES

Mr le Maire rappelle que la vente des gîtes communaux va être signée chez le notaire prochainement. Il précise que les acquéreurs souhaiteraient acheter les 2 canapés qui meublaient les gîtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de fixer le prix de vente des canapés à 400 € l'unité soit 800 € pour les deux ;
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer les documents nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, 24/05/2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

